

Image not found or type unknown



Erreur sur l'avis de contravention

Par **clairette61**, le **27/05/2014** à **21:14**

je me suis fait arrêté par un gendarme pour un usage d'un telephone tenu en main par un conducteur en circulation , quelques jour apres j ai reçu a mon domicile l'avis de contravention et m'appercois que la marque de voiture n'est pas bonne (Renault au lieu de citroen)
l'immatriculation est bonne
que dois faire